# BUS SCOLAIRES

## LE 26 AVRIL 2023

La mairie a été récemment alertée par des parents de Citry de la suppression de dessertes de bus scolaires.
En effet, à l'arrêt de bus de Villaré, un récent affichage précise que le bus 33 ne marquera plus l'arrêt à Villaré à compter du 9 mai prochain, et préconise de se reporter sur le bus 32 sco. Ce même bus, 32 Sco qui ne déposerait plus les collégiens jusqu'au collège des Glacis.
La mairie de Citry n'a pas été informée officiellement de ces modifications. Aussi, au vu des conséquences qu'auraient ces suppressions sur l'organisation, la réussite scolaire et la sécurité de nos collégiens, un mail a été adressé ce jour au Président de Coulommiers, Pays de Brie Agglomération ainsi qu'à la société Transdev, pour contester cette décision.
Vous trouverez ci-après, pour votre information, le contenu de ces échanges.

« Bonjour Monsieur le maire,
Je vous sollicite de nouveau à propos du ramassage scolaire des enfants de Citry, car des Mamans inquiètes me font part de deux modifications dans le ramassage scolaire amenant les élèves de Citry au collège des Glacis de la Ferté sous Jouarre :
1/en effet, le car 32 S amenant les élèves au collège des Glacis, cesserait cette prestation en déposant ces élèves à la gare routière de la Rochefoucauld. Les élèves déposés à cette gare routière devront se rendre à pied au collège des Glacis. C'est ce qui se passait dans le passé. Le constat avait été fait par les parents, les enseignants et les chefs d'établissement de dysfonctionnements importants : retards constants, incidents parfois violents sur la voie publique, insécurité notoire et agressions sur la voie publique. Je précise que « les enfarinades » étaient à la mode et nombre de jeunes filles reçurent de la farine sur leur tête. J'avais été amené à intervenir.
2/ je viens aussi d'apprendre par une maman et une élue que les collégiens qui résident à Villaré ne pourraient plus prendre la car à l'arrêt situé rue du Château d'Eau. Ils devront s'orienter certainement vers Citry plus loin, rue de Villaré ou se trouvent deux arrêts bus. La mise en danger sera encore accentuée car la rue de Villaré est passante, pentue et sans aménagement sur le bas-côté. Nos collégiens feront environ 1Km500 dans Citry et 1km500 dans la Ferté. Ce qui sera toujours une épreuve pour eux et les parents. Je ne sais pas quelle est la réalité de ces modifications car je ne suis pas informé. Je ne peux accepter ces éventuelles modifications qui amènent de l'insécurité, du souci pour les familles et des trous dans la raquette de la réussite scolaire.
Cordialement. T. Fleischman »

J 'espère que ces modifications du ramassage scolaire ne sont pas en lien avec une demande faite il y a plus de trois ans pour que le car du soir puisse s'arrêter à l'arrêt rue des Meulières.

## LE 04 MAI 2023

Attention à compter du 9 mai les collégiens prenant le bus à Villare devront utiliser le 32 sco de 7h43, le bus 33 ne desservant plus cet arrêt. Une fois au collège de la Rochefoucault les collégiens pourront utiliser un bus de correspondance pour se rendre au collège des Glacis.

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

RÉPUBLIQUE FR

**MAIRIE**
**DE**
**CITRY 77730**
**Place Gaston de Renty**
**☎ : 01 60 23 60 27**
**🖷 : 01 60 23 62 23**
**E-mail : mairie.citry@wanadoo.fr**

**Monsieur Thierry FLEISC**
**Maire de CITRY**

**Aux Parents d'élèves scolai**
**collège des Glacis**

**Citry, le 04/05/2023**

Citry, le 04/05/2023

**Objet : ramassage scolaire à destination du collège des Glacis**

**Madame, Monsieur**

**Les modifications dans le ramassage scolaire font suite à une demande initiale datée de fin 20 pour qu'une solution adaptée soit trouvée pour desservir les arrêts "rue des Mueilières" "Dhuis" aux horaires des collèges de la Ferté sous Jouarre.**

**Actuellement, seuls les arrêts "Saunières", "Eglise" via la ligne 32 SCo desservent les collè de la Ferté-Sous-Jouarre aux horaires d'ouverture : collège La Rochefoucauld pour les arr "Saunières" et "Eglise" et le collège des Glacis pour l'arrêt ,"Villaré".**

**Afin de répondre à la demande, Transdev a dû adapter les horaires de deux courses sur les de lignes concernées. A savoir la ligne 32Sco (Citry-La Ferté-Sous-Jouarre) et la ligne (Bassevelle-Citry "Villaré"-La Ferté -sous-Jouarre).**

**A compter du 9 mai, tous les collègiens de la commune de Citry seront concernés uniquem par la ligne 32Sco. En effet, l'arrêt "Villaré" est rattaché à la ligne 32Sco. Cette modificat permet de desservir les arrêts "Rue des Meulières" et "Dhuis". La contrepartie est que desserte du collège des Glacis n'est pas assurée par la ligne 32Sco. Une correspondance s possible avec un autre bus à la gare routière de la Rochefoucauld. Veuillez m'informer éventuels dysfonctionnements.**

- **Avantage: "Rue des Meulières" et "Dhuis" sont desservis par la ligne 32Sco.**
- **Inconvénients : Villaré est désormais sur la ligne qui dessert La Rochefoucauld et départ se fait 10 minutes plus tôt ( 7h43 contre 7h53)**

**Les nouveau horaires sont sur la grille de M.Swigost.**

**Bien à vous**

**Thierry FLEISCHMAN, maire.**



**MAIRIE DE CITRY**

Place Gaston de Renty
77730 CITRY

01 60 23 60 27

**Nous contacter**

Copyright 2026 Mairie de Citry